Communiqué de Presse

Paris, le 28 janvier 2015

GARE DE VERSAILLES-CHANTIERS : OPERATION EXCEPTIONNELLE DE GRUTAGE DE LA SECONDE PASSERELLE D'ACCES AUX QUAIS LES NUITS DES 13, 14, 15, 20, 21 ET 22 FEVRIER 2015

Située sur la ligne qui relie Paris-Montparnasse à Brest et à la grande ceinture de Paris, la gare Versailles-Chantiers accueille environ **64 000 voyageurs et plus de 500 trains par jour, ce qui en fait la 2ème plus grande gare d'Ile-de-France en termes de flux**. À 12 minutes de Paris-Montparnasse (temps minimum de parcours), desservie par les trains des lignes N et U du Transilien et la ligne C du RER et des réseaux TGV, TER Centre, TER Basse-Normandie et Haute-Normandie, elle constitue un nœud stratégique des transports de la région Île-de-France.

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'agrandissement du pôle multimodal, une nouvelle passerelle d'accès aux quais va être installée grâce à une opération de grutage au-dessus des voies. Afin de réaliser cette manœuvre minutieuse et exceptionnelle, SNCF est contrainte de couper tout trafic ferroviaire les nuits **des week-ends des 13, 14, 15, 20, 21, et 22 février 2015.**

ACHEMINEMENT DE LA « MEGA-GRUE »

La pose de la passerelle nécessitera l'acheminement d'une **« méga-grue » de 650 tonnes - une des plus grandes d'Europe, disposant d'une flèche de 96 mètres de haut.**

A partir du mardi 3 février, ce ne seront pas moins de **37 poids lourds, dont 6 convois exceptionnels**, qui emprunteront les rues de Versailles (arrivée par la Nationale 12, la rue du Pont Colbert, la rue des Chantiers et la place Raymond Poincaré). Le montage de la grue prendra 4 jours et se fera au niveau de la future gare routière, sur l'emprise du chantier, entre l'ancienne halle fret et les voies ferrées.

POSE DE LA NOUVELLE PASSERELLE D'ACCES AU QUAI

100 mètres de long et 10 mètres de large, pour un poids de 200 tonnes : telles sont les dimensions de la nouvelle passerelle qui enjambera bientôt le plateau de voie et doublera ainsi les accès aux trains pour les voyageurs, à 7,50 mètres au-dessus du sol.

Positionnée à l'Ouest du Bâtiment Voyageurs principal et reliée à l'extension nouvelle (pôle multimodal), elle sera une jumelle contemporaine de la passerelle existante et qui permettra de faciliter l'accès des voyageurs, de plus en plus nombreux, aux trains et aux bus.

La pose de la passerelle aura lieu les nuits du 13 au 14 et du 14 au 15 février. Elle pourra être observée par tous les riverains depuis le chemin du jardin des Etangs Gobert (aux horaires d'ouverture du parc), et depuis l'étage du parking silo de la gare. Exceptionnellement, le chemin du jardin des Etangs Gobert sera ouvert jusqu'à 1h00, la nuit du vendredi 13 au samedi 14 février (si les conditions météorologiques le permettent).

INTERRUPTION DU TRAFIC FERROVIAIRE LES NUITS DES 13, 14, 15, 20, 21 ET 22 FEVRIER

Afin de réaliser cette manœuvre exceptionnelle, **la gare sera fermée exceptionnellement ces 3 nuits, de 22h30 à 6h00 les vendredi 13 et 20 février, et de 22h à 6h les autres jours. Le trafic des lignes N et U et du RER C sera totalement coupé les nuits concernées.** Des bus de substitution seront déployés afin d'assurer tous les trajets. Les titres de transport habituels seront

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA GARE :

- Du vendredi **13 février** 22H30 au samedi **14 février** 06H00
- Du samedi **14 février** 22H00 au dimanche **15 février** 06H00
- Du dimanche **15 février** 22H00 au lundi **16 février** 05H00
- Du vendredi **20 février** 22H30 au samedi **21 février** 06H00
- Du samedi **21 février** 22H00 au dimanche **22 février** 06H00
- Du dimanche **22 février** 22H00 au lundi **23 février** 05H00

Ligne U : des bus de substitution seront à disposition au départ de la rue de l'Abbé Rousseaux, les nuits des 13, 14, 15 février et des 20, 21, 22 février 2015.

Ligne N : des bus de substitution seront à disposition au départ de la rue des Chantiers, les nuits des 13, 14, 15 février et des 20, 21, 22 février.

RER C : des bus de substitution seront à disposition au départ de la rue de l'Abbé Rousseaux durant les deux week-ends des 13, 14, 15 février et des 20, 21, 22 février 2015. Ces bus de substitution concernent uniquement les tronçons de Versailles-Chantiers - Massy Palaiseau. En journée, des travaux sur le RER C imposent l'arrêt des circulations des trains entre St Quentin-en-Yvelines – Chaville-Vélizy et entre Massy-Versailles-Chantiers. Les bus de substitution seront situés rue de l'Abbé Rousseaux également.

Le trafic des bus de l'agglomération de Versailles ne sera pas affecté. Cependant, les bus seront déplacés provisoirement rue de l'Abbé Rousseaux.

UN IMPORTANT DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE PRISE EN CHARGE

Outre la présence renforcée d'agents SNCF Transilien, un important dispositif d'information des riverains et clients, et de prise en charge des voyageurs en gare de Versailles-Chantiers sera assuré par SNCF :

- lettre d'information aux riverains des quartiers de Versailles-Chantiers et de Saint-Louis (près de 12.000 exemplaires seront distribués dans l'ensemble des foyers).
- transports de substitution :
  > Affichage en gare de Versailles-Chantiers,

  > Distribution et « banquettage » de plus de 40.000 flyers en sorties de gare et dans les trains des lignes N et U, ainsi que dans ceux du RER C
- et toujours, toute l'information en direct sur :
  > www.transilien.com
  > les blogs des lignes N et U (http://meslignesnetu.transilien.com/), ainsi que sur celui du RER C (http://malignec.transilien.com/)
  > les applications mobiles SNCF et VIANAVIGO

CONTACTS PRESSE :
Ville de Versailles : Frédérique Meyer – frederique.meyer@versailles.fr – 06 21 09 82 74
SNCF Gares & Connexions : Anne Clergeot-Silvestre – anne.clergeot@sncf.fr – 06 12 43 25 32

INFORMATIONS PRATIQUES

1. Point de vue pose de la passerelle

2. Grue

3. Nouvelle passerelle

4. Parking public aérien

Du 3/02 au 28/02 : Une partie du parking sera neutralisée pour l'acheminement de la gare vers la zone de montage. La capacité du parking pourra être réduite du dimanche 3 février, 20h00, au vendredi 28 février, 20h00.

Du 13/02 au 16/02 et du 20/02 au 23/02 : Fermeture complète du parking, du vendredi 13 février, 12h00, au lundi 16 février, 7h00, et du vendredi 20 février, 12h00, au lundi 23 février, 7h00.

Les véhicules n'ayant pas évacué le parking seront emmenés en fourrière, et ce dès le jeudi 12 au soir.

5. Parking Silo étage

6. Rampe d'accès et parvis

Le stationnement et la circulation ne seront pas autorisés du vendredi 13 février, 12h00, au lundi 16 février, 7h00, et du vendredi 20 février, 12h00, au lundi 23 février, 7h00.

Les véhicules n'ayant pas évacué le parking seront emmenés en fourrière, et ce dès le jeudi 12 au soir.

7. Rue de l'Abbé Rousseau

8. Rue des Chantiers (entre Franklin et Vergennes)

Le stationnement ne sera pas autorisé du vendredi 13 février, 12h00, au lundi 16 février, 7h00, et du vendredi 20 février, 12h00, au lundi 23 février, 7h00.

Les véhicules n'ayant pas évacué le parking seront emmenés en fourrière, et ce dès le jeudi 12 au soir.

Ligne U : des bus de substitution seront à disposition au départ de la rue de l'Abbé Rousseaux, **les nuits des 13, 14, 15, 20, 21 et 22 février 2015.**

Ligne RER C : des bus de substitution seront à disposition au départ de la rue de l'Abbé Rousseaux, **les 13, 14, 15, 20, 21 et 22 février 2015, en journée et en soirée.**

Ces bus de substitution concernent les axes de Versailles-Chantiers / Massy-Palaiseau.

Ligne N : des bus de substitution seront à disposition au départ de la rue des Chantiers, **les nuits des 13, 14, 15, 20, 21 et 22 février 2015.**

Le trafic des bus du quotidien ne sera pas affecté.